

CONCOURS STAS – BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN SAINT-ETIENNE « Un tramway nommé DESIGN – 2019 »

La STAS :

La Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise (STAS), exploite les transports urbains de l'agglomération stéphanoise pour le compte de Saint-Etienne Métropole.

Dotée de 72 lignes régulières dont 3 lignes de tramway, la STAS transporte chaque année plus de 46 millions de voyageurs sur un territoire de plus de 600 km².

Saint-Étienne est l'une des rares villes de France à avoir conservé son tramway en permanence depuis ses origines. Celui-ci fonctionne sans interruption depuis sa création, en 1881 et fait partie intégrante du patrimoine stéphanois.

Ainsi, le tramway stéphanois s'inscrit dans l'identité même de la Métropole et de son actualité. C'est la raison pour laquelle la STAS est partenaire et relais des grandes manifestations de la Métropole et utilise à plusieurs reprises le tramway comme support de communication en l'habillant aux couleurs des événements marquants (adhésivage en total covering). Voir illustrations.

Les rames de tramway CAF :

En 2017, le tramway stéphanois a mis en exploitation de nouvelles rames de tramway, plus grandes et remarquées pour leur design spécifique.

Construites par CAF, ces 16 rames « nouvelle génération » offrent aujourd'hui un maximum de confort aux passagers : sièges ergonomiques, matériaux chaleureux, climatisation, système performant de vidéoprotection, diffusion d'informations sonores et visuelles et wifi.

Remarquées pour leur dimension et leur design inspiré par le label Ville UNESCO de design, elles marqueront plusieurs générations de voyageurs.

La Biennale Internationale Design Saint-Etienne :

En mars prochain s'ouvrira la 11^{ème} édition de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne. Ce sera l'occasion pour les 230 000 visiteurs attendus de découvrir les mille et une facettes du design. Professionnels, grand public et étudiants venus de tous horizons seront réunis dans la Métropole stéphanoise autour de nombreux lieux d'exposition. Relayé par plus de 1 800 médias locaux, nationaux et internationaux, cet événement fait de Saint-Étienne la référence incontournable du Design du printemps prochain. Partenaire historique de la Biennale, la STAS souhaite profiter de l'évènement pour lancer ce concours aux étudiants en design des écoles du réseau villes créatives design UNESCO et ainsi, médiatiser le travail du meilleur d'entre eux.

1/ ÉTUDIANTS CONCERNÉS

Ce concours s'adresse aux étudiants ou groupe d'étudiants inscrits en cursus en école de design du réseau des villes créatives design UNESCO, option design en 4^{ème} ou 5^{ème} année de l'année universitaire 2018/2019.

2/ THÈME RETENU

Contexte :

La Cité du design et l'École supérieure d'art et design organisent des événements tout au long de l'année : expositions, rencontres designers/entreprises, colloques, journées portes ouvertes, et tous les deux ans la Biennale Internationale Design Saint-Étienne.

La 11^{ème} Biennale Internationale Design Saint-Étienne aura lieu du 21 mars au 22 avril 2019.

Lancé en 1998 par les équipes de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne, cet événement est singulier par la diversité des publics touchés (140 000 visiteurs en 2013, 208 000 en 2015, 230 000 en 2017) : professionnels (designers et entreprises), grand public, scolaires (dont enseignement supérieur), journalistes...

La 11^{ème} Biennale Internationale Design Saint-Étienne se déroulera sur plusieurs sites sur l'ensemble du territoire métropolitain.

La Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2019 aura pour titre :

ME YOU NOUS

Créons un terrain d'entente

L'identité visuelle de la Biennale traite cette thématique.

Pour information, l'identité visuelle de la Biennale 2019 a été créée, suite à une consultation, par l'agence graphique Trafik.

Le concours :

Le concours a pour objet le total covering d'une rame de tramway CAF qui sera mise en circulation à l'occasion de la 11^{ème} Biennale Internationale Design Saint-Étienne (mars 2019).

Le thème :

Le thème de ce concours proposé aux étudiants est de marquer la 11^{ème} édition de la Biennale et de s'intéresser à la baseline de celle-ci :

« Créons un terrain d'entente ». Ainsi, si l'élément « 11^{ème} Biennale » devra apparaître dans la production visuelle, la thématique du « terrain d'entente » sera le thème central de toutes productions. Une thématique chère à la STAS qui transporte, chaque année, plus de 46 millions de voyageurs et autant d'identités différentes. C'est la raison pour laquelle les notions de collectif, de rassemblement ou de mixité seront apparentes dans le visuel principal. Le « terrain d'entente » étant le thème central de toute production, il pourra être un objet graphique, il pourra également trouver une dimension ludique si besoin, humaine éventuellement. La marque Biennale doit être intégrée dans le visuel (fichier en pj).

Pour plus d'informations sur la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2019 : <https://www.biennale-design.com/saint-etienne/2019/fr/>

3/ SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

À partir du document joint en annexe, le participant proposera une création originale répondant au thème du concours. Chaque proposition doit respecter les cotes, les surfaces et spécificités techniques du tramway. Le candidat pourra accompagner sa réponse d'éléments annexes supplémentaires (échantillons, vues en situation, roughs...) s'il les juge pertinents.

L'ensemble des propositions sera évalué par un Jury qui désignera la proposition retenue pour être déclinée en total covering.

La STAS, accompagnée d'un prestataire spécialisé, assurera une assistance auprès du candidat retenu pour la fabrication du visuel de fabrication.

La pose du visuel sera pilotée par la STAS qui se réserve le droit de modifier le visuel, notamment pour des raisons de sécurité (visibilité totale de certaines vitres, dégagements d'ouvertures ou de trappes...).

Rappel :

Toute proposition créative :

- Doit être votre propriété.
- Doit être originale (au sens légal).
- Doit être dûment protégée.
- Ne doit pas être une reproduction ou une imitation d'une marque commerciale.
- Ne doit pas créer un risque de trouble avec les droits, signes distinctifs ou créations antérieures de tiers.
- Ne doit pas constituer un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme.
- Ne doit pas être déjà utilisée ou exploitée par le créatif ou par un tiers qui aurait le droit de l'utiliser avec son accord.

NOTA :

Nous vous rappelons que vous êtes les seuls et uniques responsables de l'originalité de vos propositions créatives.

Nous vous rappelons également qu'il est de votre responsabilité de protéger vos créations.

4/ DÉROULEMENT DU CONCOURS

Calendrier :

Retour des propositions : **31 janvier 2019, minuit**

Jury : **semaine du 4 février 2019**

5 / INSCRIPTION AU CONCOURS

Le dossier de candidature et le logo « 11eme Biennale Internationale Design Saint-Etienne » sont en libre téléchargement sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1lbo2VmvGJ7z1cH8bYh2c71mDSVeDpBT?usp=sharing>

Les candidatures sont à envoyer par mail à :

« Concours 2019 « Un tramway nommé design, 11^{ème} édition de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne »

Eric LAISNE

eric.laisne@reseau-stas.fr

Date limite du dépôt des candidatures : **31 janvier 2019**

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées du ou des candidat(s) : nom, prénom, adresse mail, téléphone.
- Une note conceptuelle présentant de manière complète le projet, les dessins et/ou photos, les dimensions, les matériaux et toute explication nécessaire à la bonne compréhension et appréciation du projet.
- Une fiche A4 résumant le projet : cette fiche est destinée à être transmise au jury avant la réunion afin de préparer celle-ci. Elle devra contenir tous les éléments (textes et visuels) permettant de bien apprécier le projet.
- Un CD ou une clé USB reprenant tous les éléments du projet, et en particulier
 1. La fiche A4 en format PDF,
 2. Les différents visuels en HD du projet,
 3. Un visuel de synthèse du projet en HD ou PDF suffisamment explicite pour pouvoir être utilisé seul pour le vote du public sur le site internet le cas échéant.

Les visuels doivent donc être libres de droits.

Il devra être indiqué également si des maquettes ou prototypes sont disponibles ; ceux-ci pourront éventuellement être demandés lors de la phase finale de la sélection.

Un créateur peut déposer plusieurs projets. Il peut également concourir en groupe ou individuellement tout en respectant l'obligation de ne déposer qu'un dossier par projet.

Compte tenu du nombre de dossiers reçus, nous vous remercions de noter que ceux-ci ne pourront être ensuite renvoyés aux candidats et que les dossiers incomplets ne seront pas présentés au jury.

Les dossiers/projets non retenus, ne seront pas diffusés en dehors du jury.

6/ SÉLECTION DES PROJETS

- Proposition graphique en lien avec la thématique
L'évaluation des projets s'appuie sur :

- Le caractère innovant et prospectif du projet proposé,
- L'originalité, la créativité, la pertinence en lien avec la 11^{ème} édition,
- La scénarisation du projet et le story-telling réalisé.

7/ LE JURY

Le Jury se réunira en semaine 6 (du 4/02 au 8/02)

Le jury choisira un vainqueur. La valeur du prix est de 5 000 euros.

Ce jury sera composé de :

- 1 personne de la Stas
- 1 personne de la Cité du design / Biennale Internationale Design Saint-Étienne
- 1 personne de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
- 1 designer professionnel
- 1 personne représentante d'une entreprise partenaire de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2019

8/ PUBLICATION DES RÉSULTATS/PRIX

La remise du prix au lauréat se déroulera pendant la Biennale 2019.

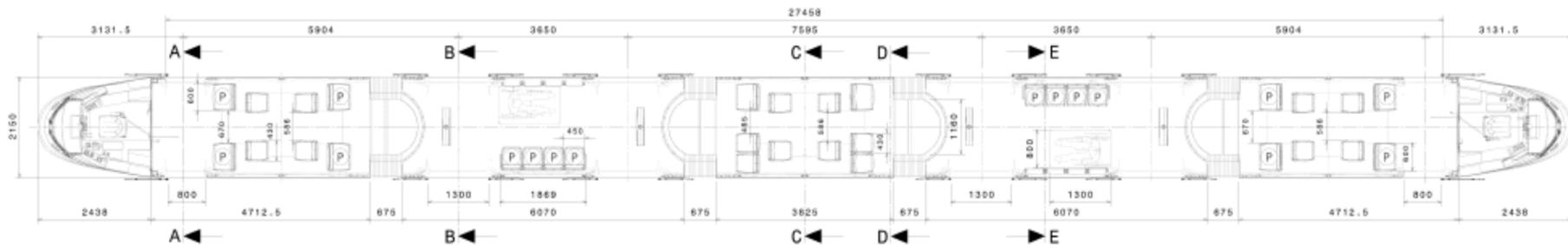
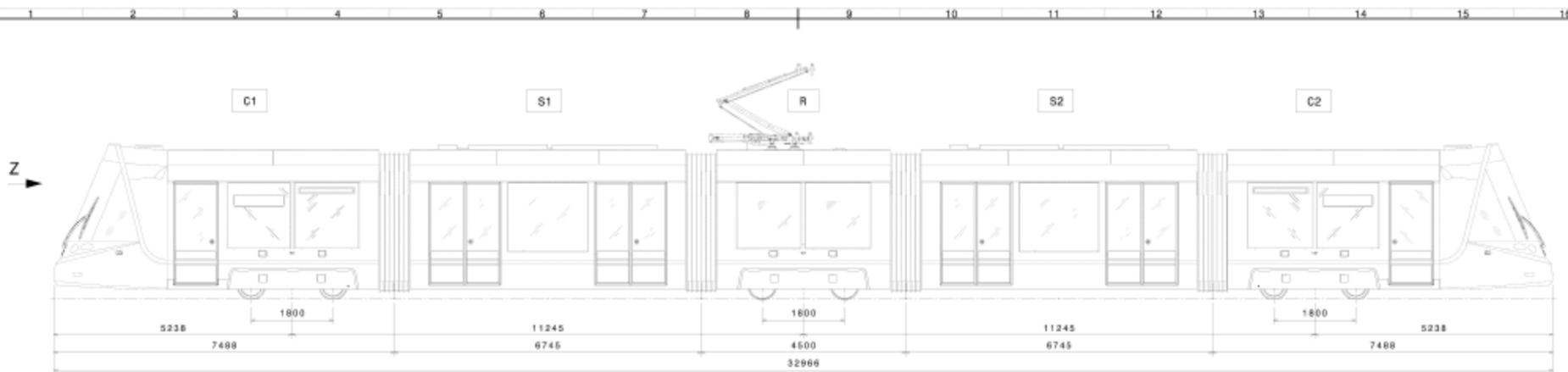
L'étudiant primé par le Jury recevra un chèque de 5 000 euros.

Le candidat retenu bénéficiera du soutien médias/presse mis en place pendant la Biennale.

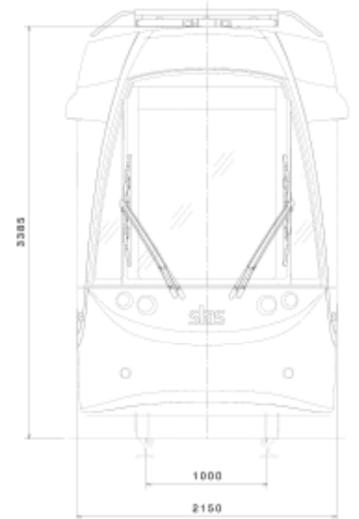
Le visuel retenu sera dévoilé à l'occasion de la Biennale et utilisé sur une seule rame de tramway pour une durée indéterminée (un contrat de cession de droits sera signé).

Le lauréat autorise la Cité du design et la Stas à publier la description de son projet, dans le cadre des outils d'information et de communication liés à la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2019 ainsi que sur tous les supports illustrant le projet.

Cette disposition concerne l'ensemble des supports de communication institutionnels et grand public : dossiers et communiqués de presse, site internet, captation vidéo.



Z
1:20



This document is the property of CAF. It is intended for the use of the client. It is not to be distributed outside the client's organization. It is not to be used for any other purpose. It is not to be reproduced without the written consent of CAF.

X: X	Project	2015-04-20	20162
	Checked	2015-06-04	25678
	Revised	2015-06-04	25678
CAF	Rev		